

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°100 - Février-Mars-Avril 2015

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

**Edito :**

### Numéro 100 : Salah Hamouri invité d'honneur

L'AFPS Nord-Pas de Calais édite son **bulletin numéro cent**. Salah Hamouri en est l'invité d'honneur, et une place toute particulière est donnée au combat de l'AFPS Nord-Pas de Calais pour les prisonniers politiques palestiniens.



C'est un rassemblement extrêmement large, de sensibilités politiques diverses, qui s'établit dans la région afin d'exiger que Salah Hamouri, que nous avons accueilli dans la Région, du 7 au 9 mai 2012, après sa libération de sa prison israélienne en décembre 2011, puisse terminer ses études d'avocat et se rendre dans l'Université à côté de Ramallah. Une nouvelle campagne de masse est engagée par l'AFPS Nord-Pas de Calais afin que les dirigeants français pèsent de tout leur poids auprès des autorités israéliennes afin que notre compatriote recouvre sa liberté de mouvement.

Le combat pour les prisonniers palestiniens est une constante de notre association. Notre exigence fondamentale, ainsi que l'exige la résistance palestinienne des autorités d'occupation israélienne, est celle de la libération de tous les prisonniers palestiniens. Ce combat est d'autant plus important que depuis un an le nombre de prisonniers palestiniens s'est accru, et que les arrestations, y compris d'élus, se multiplient. Ce bulletin prévu pour les adhérents de l'AFPS Nord-Pas de Calais sera également envoyé aux marraines et parrains de prisonniers. C'est un engagement fort qui est pris par l'association, bien décidée à mener, en liaison avec le film « la case prison » produit par la plate-forme des ONG françaises pour la Palestine, une campagne sur toute la Région. Un premier rendez-vous : la manifestation du 15 avril à Lille pour la journée internationale des prisonniers.

Ce combat de solidarité avec les prisonniers palestiniens se doit d'être interrogé comme l'ensemble des combats de notre association. C'est l'objet notamment de son congrès national qui se tient fin mai à Saint-Denis. Une première réunion de travail à ce sujet se tient le samedi 11 avril à 14 h à la MRES à Lille. Où en sommes-nous, par exemple, de notre combat, à l'appel de la société civile palestinienne de 2005, pour le boycott-désinvestissement-sanctions contre Israël ? Comment lui donner le maximum d'efficacité et de retentissement dans la région Nord-Pas de Calais ? Mais aussi au niveau national et international ? Des questions et d'autres sur lesquelles nous avons à réfléchir ensemble.

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

## **Salah Hamouri, interdit d'étudier, victime de l'arbitraire militaire.**

Salah Hamouri, pour qui nous nous sommes battus au long de ses si longues années de détention, vient de recevoir un « ordre militaire » lui interdisant, pour raisons de sécurité et pour une durée de six mois, d'entrer en Cisjordanie. Sans donner le moindre indice, le commandant militaire évoque de « sérieux doutes pour la sécurité de l'Etat et des citoyens » à l'appui de sa décision. Ainsi pour protéger les citoyens israéliens, Salah n'est plus autorisé à se rendre de Jérusalem à Ramallah ! L'arbitraire militaire semble là poussé jusqu'à l'absurde.

Salah est étudiant en droit à Ramallah dans une antenne de l'université d'Al Qods. Cet ordre militaire s'il est appliqué signifie qu'il n'est tout simplement plus autorisé à suivre ses cours et à se présenter à son examen de fin d'année en juillet ce qui le privera de son diplôme.

Salah, qui est résident de Jérusalem, a passé sept années de sa jeunesse dans les prisons de l'occupant. Dès sa libération il a voulu vivre pleinement comme les autres jeunes de son âge et construire sa nouvelle vie pour devenir avocat, sans rien renier de son combat pour la liberté.

Avec cette mesure, il s'agit pour l'autorité militaire israélienne de chercher à le casser. Il n'est pas le seul dans son cas. Cette volonté de briser leurs espoirs personnels s'applique à tous les jeunes qui sortent de prison dès lors qu'ils ne donnent pas l'impression d'avoir renoncé à leur engagement. C'est une entreprise politiquement stupide et vouée à l'échec, mais profondément inhumaine et destructrice.

Salah est Palestinien, il est aussi Français. De ce fait nous demandons aux autorités françaises de mettre tout en œuvre pour qu'il puisse bénéficier des mêmes droits que les autres citoyens français vivant dans le ressort de compétence du Consulat général de France à Jérusalem.

Salah a le droit d'étudier, d'aller et de venir, le droit de vivre, tout simplement ! Les autorités françaises doivent se battre pour que ce droit lui soit reconnu.

Le Bureau national, 3 avril 2015

[Signez la pétition !](#)

## **Liberté de circulation pour Salah Hamouri**

Plus de trois ans après avoir recouvré la liberté, en décembre 2011, et commencé à panser les blessures de son long emprisonnement, Salah Hamouri, l'étudiant en sociologie qui a eu l'effroyable privilège d'être le seul prisonnier politique français détenu à l'étranger, accusé à tort, lors d'une mascarade de procès, d'avoir voulu participé à un complot visant à assassiner le rabbin ultra Ovadia Yossef, voit son espoir de poursuivre ses études d'avocat jusqu'à l'obtention de son diplôme, compromis. Les autorités militaires d'occupation israéliennes viennent en effet de lui signifier son interdiction d'entrée à Ramallah, où se trouve son Université: en pénétrant en Territoire Palestinien Salah menacerait la sécurité d'Israël!!

Dès qu'elle connu cette triste nouvelle l'AFPS Nord-Pas de Calais s'est immédiatement mobilisée, comme toute l'association et les amis du peuple palestinien. L'information a été portée immédiatement sur son site [Accueil AFPS Nord Pas-de-Calais](#) .

Les autorités françaises ont été interpellées immédiatement et Marc Dolez, député de Douai, qui avait rencontré Salah Hamouri dans sa prison a, dès le dimanche 29 mars, alerté Laurent Fabius, Ministre français des Affaires Étrangères. Jean-Jacques Candelier, autre député du Douaisis, a posé une question écrite (ci-jointe) au même ministre.

Plusieurs personnalités du Nord-Pas de Calais dont élus comme Majdouline Sbaï, vice présidente du Conseil Régional ou Annick Matighello Conseillère Régionale Nord-Pas de Calais, Marie-Christine Blandin ou Dominique Watrin, sénateurs, Freddy Kazmarek, maire d'Auby ou Christian Champiré maire de Grenay ou personnalités intellectuelles comme Philippe Enclos, Maître de conférence à l'Université de Lille 2 ou Saïd Bouamama, socio-économiste, ou encore syndicalistes comme Catherine Piecuch, secrétaire régionale de la FSU, se prononcent pour l'annulation des mesures frappant Salah Hamouri.

C'est à une mobilisation de masse que nous appelons comme celle que nous avons su mener pour la libération de Salah. Ainsi que le déclare sa mère, Denise: : "je souhaite (...) voir que cette même mobilisation repart de plus belle aujourd'hui (...) pour dénoncer le sort injuste réservé à Salah."

Jean-François Larosière Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais le 8 avril 2015

Nouveau courrier de Laurent FABIUS à Alain BOCQUET,  
concernant les **prisonniers palestiniens**.

[Voir n°99 page 3]

Monsieur le Député-maire

Paris, le 20 mars 2015

Vous avez de nouveau appelé mon attention sur la situation des prisonniers palestiniens.

Selon les dernières informations dont nous disposons, 5 767 Palestiniens sont actuellement incarcérés dans les prisons israéliennes.

La résolution 25/28 relative à la protection des prisonniers palestiniens, adoptée en mars 2014 par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, ne prévoit pas de mécanisme d'enquête *ad hoc*. Les enquêtes sont donc menées par les autorités judiciaires israéliennes, sous l'étroite surveillance du Comité internationale de la Croix Rouge, dans le cadre de son mandat. Des ONG internationales, notamment palestiniennes et israéliennes, effectuent également un suivi vigilant de la situation des prisonniers.

La France se mobilise concrètement auprès de plusieurs détenus palestiniens et effectue un suivi régulier de leurs audiences. En février dernier, notre consulat général à Jérusalem et plusieurs missions diplomatiques européennes se sont notamment rendus à l'audience de Monsieur Abu Rahme, membre du comité de résistance non-violente du village de >Bil'in, poursuivi pour avoir entravé la marche d'un bulldozer israélien. Notre forte mobilisation lors de son audience a sans doute contribué à éviter qu'il ne soit condamné à une peine de prison ferme, pourtant requise par le procureur.

---

**La députée palestinienne, appartenant au FPLP, **Khaleda Jarrar**, a été arrêtée ce 3 avril à son domicile, par ces mêmes autorités d'occupation. Le député du Nord, Jean-Jacques Candelier, parrain de prisonniers palestinien, est sollicité pour intervention.**

Courrier envoyé par Jean-François Larosière aux députés et sénateurs du Nord-Pas de Calais  
Dès vendredi 3, le député communiste du Nord, Jean-Jacques Candelier a été alerté.

Madame la députée, Monsieur le Député

Je vous fais parvenir un communiqué de l'Association France Palestine Solidarité après l'arrestation, par les autorités israéliennes d'occupation de la Palestine, de la députée palestinienne Khalida Jarrar.

Nous venons d'apprendre que ces autorités viennent d'assigner Khalida Jarrar à résidence pour six mois. Je vous rappelle que cette monstruosité juridique qu'est l'assignation à résidence autorise l'emprisonnement sans jugement. Elle est héritée de la colonisation britannique de la Palestine. Elle est contraire aux conventions de Genève.

Je vous joins, à ce sujet, la plaquette de la Plate forme des ONG françaises pour la Palestine et je vous rappelle que l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais a tenu à Douai, en novembre 2013, à la Faculté de Droit de l'Université d'Artois, un forum sur la détention administrative en Palestine, dont le retentissement a été considérable.

## Secours médical aux Palestiniens

Note d'action janvier 2015

Cette note a été rédigée suite à la rencontre entre l'AFPS Nord-Pas de Calais et Palmed France le mardi 13 janvier. - *Déjà publiée dans le bulletin n°99 de janvier, elle reste fondamentalement valable* -

Palmed a fait état de ses **actions en Palestine** actuellement :

- Deux missions ont été menées à Gaza avec réalisation de transplantations rénales (14 patients) ([http://palmedeurope.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=126:lequipe-de-transplantation-renale-de-palmed-arrivee-a-gaza&catid=3:activites-medicales&Itemid=13](http://palmedeurope.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=126:lequipe-de-transplantation-renale-de-palmed-arrivee-a-gaza&catid=3:activites-medicales&Itemid=13))
- En Cisjordanie des soins en urologie ont été menés à bien à Bethléem, Jénine et Hébron (30 patients) ([http://palmedeurope.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=127:huitieme-mission-durologie-accomplie-avec-succes-&catid=3:activites-medicales&Itemid=13](http://palmedeurope.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=127:huitieme-mission-durologie-accomplie-avec-succes-&catid=3:activites-medicales&Itemid=13))

**Convois médicaux.** Ils ne sont pas possible actuellement même si il n'y a pas de renoncement à les faire parvenir à Gaza. Quelques matériels de faible volume peuvent parvenir à Gaza.

**Cela veut dire que ce qui est préférable en matière de secours médical est de faire des collectes ou de faire un versement à l'AFPS Nord-Pas de Calais** (*Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord-pas de Calais avec mention « secours médical »*) **transmis ensuite à Palmed.**

**Stockage :** avec ce qui est déjà recueilli des containers à Aniche deviennent nécessaires (2 containers)

**Palestiniens au Liban (du Liban et de Syrie).** Les actions évoluent de façon positive. Une mission part le 12 février. Une équipe de 10 médecins est prévue sur plusieurs camps de réfugiés.

Le travail est régulier avec l'hôpital Hamchari du Croissant Rouge Palestinien à Saïda. L'équipe médicale y est diversifiée.

Marie-Claude Hamchari est prête à travailler avec Palmed Europe en vue d'une mission de soutien psychologique pour les enfants. Un projet est en cours.

Mohamed Salem propose qu'à l'exemple de ce qui se fait à Nîmes des projets concrets et chiffrés soient proposés lors de nos actions : rencontres, repas... : à Nîmes les 16 000 euros récoltés achèteront un respirateur artificiel pour les enfants. Mais il y a des projets réalisables à 1500 euros ou à 5000. Le prochain repas de Louvroil le 7 février a été évoqué.

Dans la dernière partie de la rencontre a été évoqué ce qui se trouve dans la note concernant **la reconstruction de Gaza :**

1 Les possibilités de formation qu'offre le Lycée agricole de Wagnonville jusqu'à ses formations de techniciens en sciences et techniques de laboratoire

2 Ce qui est proposé par l'Agence de l'eau Nord-Picardie, avec y compris des subventions possibles en matière d'assainissement. **Ces deux établissements sont situés à Douai**

Marie Élise Blanchard - Jean-François Larosière

### Congrès national de l'AFPS

Le congrès national de l'Association France Palestine Solidarité se tient à la Bourse du Travail de Saint-Denis les samedi 30 et dimanche 31 mai prochain. Il aura à s'exprimer sur l'activité nationale de l'association durant les deux dernières années, fixer l'orientation future et élire la direction nationale.

Une première réunion des adhérents de l'AFPS Nord-Pas de Calais se tient

le **samedi 11 avril à 14 h à la MRES à Lille**

*en vue la préparation du congrès national pour notre associatuin.*

Les documents qui doivent être discutés : projet de rapport d'activité, projet de rapport d'orientation, et rapport financier ont été envoyés par mail à tous les adhérents. Des documents papier seront disponibles le 11 avril. Si vous ne pouvez pas être présent(e)s vous pouvez apporter votre contribution par écrit à l'adresse de l'association ou la faire parvenir à un(e) militant(e).

Jean-François Larosière

# « Journée de la Terre » en Palestine

## Boycott - Désinvestissement - Sanctions contre Israël

Ce 29 mars, nous commémorons la « Journée de la Terre » en mémoire du massacre de 1976 par la police israélienne, après une grève générale provoquée par le vol de terres palestiniennes.

Les droits nationaux du peuple palestinien, comme ses droits humains les plus élémentaires, sont bafoués depuis plus de 67 ans :

- Poursuite de la colonisation de la Palestine
- Occupation militaire permanente des terres palestiniennes
- Emprisonnement sans procès ni jugement, torture légalisée
- Annexion illégale de Jérusalem-Est
- Construction du mur illégal de l'apartheid
- ➤ Blocus illégal de Gaza
- Privation et vol des ressources naturelles palestiniennes (eau, terres agricoles, etc.)

Répondant à l'appel palestinien de 2005, nous appelons au **BOYCOTT-DÉSINVESTISSEMENT-SANCTIONS (B.D.S.)** contre Israël. Ce boycott, comme celui mené contre l'Afrique du Sud de l'apartheid, vise à isoler Israël et à le contraindre à respecter le droit international.

En vendant des produits « *origine : Israël* », alors qu'ils sont fabriqués en Palestine occupée, les magasins Carrefour se rendent complices du crime de colonisation et de violations du droit international.

### QUE FAIRE ?

- Dénoncer la responsabilité des gouvernements et de nos représentants.
- Faire pression sur nos dirigeants.
- Faire des dons et parrainer des prisonniers, des enfants et des familles palestiniennes.
- Renforcer le mouvement pacifique et international BDS.

Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël [www.bdsfrance.org](http://www.bdsfrance.org)

Diffuser l'information et lutter contre la propagande des mots : nous sommes tous des journalistes !

Faire référence au droit international et exiger son application immédiate.



**B.D.S BOYCOTT DÉSINVESTISSEMENT SANCTIONS**



Une campagne internationale citoyenne et non-violente pour contraindre Israël à respecter le droit  
Israël prive les Palestiniens de leurs droits fondamentaux

NE SOYONS PAS COMPLICES !

**N'ACHETONS PAS :**

Les fruits et légumes de la société **Mehadrin** : marques



Les produits **sodaStream**

Les produits de beauté **AHAVA**

Les médicaments **TEVA**

**VÉRIFIONS LA PROVENANCE DES PRODUITS** sur les emballages  
et sur les ardoises pour les fruits et légumes (obligatoire)

## Journée nationale d'action pour le retrait des produits des colonies de Carrefour

**Samedi 21 mars** près de 500 militants se sont mobilisés dans plus de 40 magasins Carrefour, magasins de proximité en ville et hypers en périphérie. Et de nouveau samedi 28 mars dans une série de magasins complémentaires. Pour dénoncer la présence de produits des colonies israéliennes dans les rayons des magasins de cette chaîne. Des actions visibles avec une bonne écoute des clients, qui adressent un message clair à la direction de Carrefour, à travers les plus de 20 000 tracts distribués, les centaines de cartes signées à l'adresse de la direction des magasins et du président de Carrefour, et les pétitions.



Le message s'adresse également au gouvernement pour qu'il interdise enfin l'entrée de ces produits en France, pour mettre en accord ses déclarations récurrentes sur l'illégalité des colonies israéliennes... et ses actes. Liste des villes et magasins : Angers (2 magasins), Paris/Montreuil, Sartrouville, Riom, Loire Atlantique (5 magasins de proximité et 2 GS), Albertville, Chambéry (2 magasins), Annecy, Givors, Lorient, Dijon, Brest, Rennes, Montpellier, Grenoble (3 magasins), Sainte Geneviève des Bois, Besançon, Saint Briec, Digne, Tournon, Montélimar, Saint Denis, Beauvais, Nancy (3 magasins), Villeneuve d'Ascq (Auchan), Valenton, Paris 14<sup>ème</sup> /6<sup>ème</sup>, Limoges, Pau, Thionville et Luxembourg, Alençon, Lille, ...

## Rassemblement pour le boycott des produits des colonies israéliennes dans les supermarchés Carrefour

Rassemblement ce **samedi 28 mars devant Euralille** (gigantesque galerie commerciale dans laquelle se trouve le Carrefour) pour la Journée de la Terre et l'action Carrefour ; prévu au départ dans la galerie, nous avons finalement fait le choix de rester à l'extérieur de la galerie (lieu stratégique car passage entre les gares Lille Flandres et Lille-Europe + dispositif très important de la sécurité aux portes de la galerie).

Action prévue à partir de 16h car nos amis de l'Atelier Populaire d'Urbanisme appelait à une manifestation à 14h contre les expulsions (fin de la trêve hivernale). Nous avons prévu 2 heures de rassemblement mais grosse averse à 17h15 !

Nous étions une bonne quarantaine, avons récolté 187 signatures et distribué 1000 tracts.

Des échanges fructueux et 2 adhésions (jeunes). Comme souvent, des remerciements pour notre engagement et de l'étonnement car on ose s'attaquer publiquement à Israël. Ce qui permet d'expliquer l'affaire Sodastream..., que nous sommes du côté du droit et n'exigeons que son respect, etc., et que "la peur doit changer de camp".

Pas de problème avec le personnel de la sécurité (important dispositif), voire une certaine bienveillance et même accord avec notre action pour certains (échanges en fin de rassemblement).

Une passante a pris à partie la camarade de la LDH, jugeant scandaleux que la LDH participe à cette action et qu'elle préviendrait la LICRA (!?)

Nous avons installé une table avec pétitions pour Taubira, tee-shirts BDS, keffieh d'Hébron, clés du retour et porte-clés Handala en bois d'olivier de Bethléem + plaquettes AFPS, parrainage de prisonniers et BDS, badges AFPS + tract Teva. Nous avons les mini-autocollants de BDS France « TEVA, j'en veux pas » ; une dizaine de personnes sont venues nous présenter leur carte vitale afin de leur apposer l'autocollant.

Sono alternant musique et informations sur la Journée de la Terre et BDS, en ciblant Carrefour.

Nous avons demandé à être reçus par la direction de Carrefour (AFPS/LDH/JC/Ensemble) ; la direction nous a proposé après 18h, nous avons remis le RV dans la semaine car la camarade de la LDH ne pouvait rester.

**AGENDA** voir → [www.nord-palestine.org/agenda.htm](http://www.nord-palestine.org/agenda.htm)

<b>Samedi 11 avril</b> , à 14h à la MRES de <b>Lille</b> : <b>Réunion de préparation du congrès de l'AFPS</b>
<b>Mercredi 15 avril</b> , à 18h, Grand-Place, à <b>Lille</b> : A l'occasion de la <b>Journée internationale des prisonniers politiques</b> <b>Participation de l'AFPS 59/62</b> pour la libération des <b>7200 prisonniers palestiniens</b>
<b>Samedi 18 avril</b> , à 10h30, à la MRES de <b>Lille</b> : <b>Réunion du Conseil de l'AFPS 59/62</b>
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> mai</b> , de 10 à 19h, Grand-Place d' <b>Arras</b> : <b>Salon du livre avec stand AFPS 59/62</b>
<b>Samedi 16 et dimanche 17 mai</b> , au Parc de la Glissoire à <b>Avion</b> : <b>Fête de l'Humain d'abord avec stand AFPS 59/62</b>
<b>Samedi 23 mai</b> , à 14h30 à la MRES de <b>Lille</b> : <b>Réunion de préparation du congrès de l'AFPS</b>
<b>Samedi 30 et dimanche 31 mai</b> , à <b>Saint-Denis</b> : <b>Congrès ordinaire de l'AFPS</b>
<b>Samedi 13 juin</b> , à 14h à la MRES de <b>Lille</b> : <b>ASSEMBLEE GENERALE de l'AFPS 59/62</b>

**COTISATION ANNEE 2015**

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2015.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2014.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....

E-mail : .....@.....

Profession : ..... Année de naissance : .....

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 € /mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 € /mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 € /mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 € /mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 € /mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n° ..... soit .....€  
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.  
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de ..... €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de ..... €  
( Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je verse la somme totale de .....€

**Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais**

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.